



Méthodologie pour installer un composteur collectif en pied d'immeuble

Pour installer un composteur collectif, il faut avoir les informations suivantes:

- **Le nombre total de participants.**
Nous devons connaître le nombre de participants pour pouvoir établir la taille des composteurs ainsi que le devis au prorata. Pour 30 foyers, les composteurs coûteront 5€ par foyer et par mois, alors que pour 10 foyers, c'est 15€ par mois et par foyer. **Plus le nombre de foyer est important plus le montant par foyer est petit.**
- **Un lieu pour les composteurs.**
Un lieu mi-ombragée, mi-ensoleillé, accessible à tout le monde et de préférence à même le sol.
- **Un projet pour le compost mûr.** Distribution du compost, paillage, stock...

Lorsque tous ces éléments sont acquis, nous pouvons **établir un devis adapté** à votre projet. **Le projet se fera sur un an minimum.** Il comprend les services suivants:

- **Installation**
- **Suivi et animation lors de temps conviviaux (retournement, distribution du compost mûr...)**
- **Formation**
- **Broyat**
- **Distribution de bio-seaux**
- **Outils**

D'autres options sont possibles: des cadenas, barrière anti-rongeur, huile de lin pour entretenir...

Nous n'aidons pas pour établir des dossiers avec la métropole.

Nous pouvons aussi **participer aux assemblées générales** ou **organiser une visite** au sein d'un composteur.

Nous pouvons vous envoyer un **document de présentation** ainsi qu'un **questionnaire** à donner aux copropriétaires ou locataires pour permettre l'aboutissement du projet.



Ici un composteur de 3 bacs de 1m³ pouvant convenir pour **70 foyers maximum** et valoriser entre **400 et 800 kg de matières organiques en 1 an.**